

Mme Laurence Kerbellec, Adjointe en charge des cérémonies patriotiques,

M. Christian Drouault, en charge des bâtiments, voirie, des énergies renouvelables et du développement durable,

Colonel Rebuffel, représentant le Groupement de Gendarmerie de la Vendée,

Capitaine Guermeur, Compagnie de Gendarmerie de La Roche-sur-Yon,

Lieutenant Gaëtan Hurel, Commandant la Communauté de Brigade de Gendarmerie des Essarts en Bocage,

L'adjudant-Chef Arnaud Sainturat, Commandant la brigade de gendarmerie de Chantonnay

M. Bernard Delcourt, Président de l'Union Nationale des Anciens combattants en Afrique du nord de Chantonnay,

M. Joël Chevalereau, Président de l'Union Nationale des Anciens combattants en Afrique du nord de Bournezeau

M. Eugene Bretau, gendre de l'Adjudant Denis Bonnaudet et époux de sa fille cadette Evelyne,

Mesdames, Messieurs les élus, Maires, Conseillers municipaux,

Messieurs les portes drapeaux,

Mesdames, Messieurs,

Merci à Chant'Harmonie,

Permettez-moi tout d'abord de vous accueillir ici à Chantonnay et de vous remercier d'être venus nombreux aujourd'hui pour cette cérémonie très exceptionnelle en mémoire de l'Adjudant Denis Bonnaudet.

Tout d'abord parce qu'elle intervient, pour la première fois, plus de 75 ans après les faits qu'elle commémore. Ensuite parce qu'elle va permettre de laisser une trace pour les générations futures avec le dévoilement de deux plaques : une plaque de rue portant son nom et une plaque retraçant son parcours et honorant sa mémoire.

Ces plaques prennent place dans ce passage reliant la Place Jeanne d'Arc à la Rue nationale.

Passage achevé il y a quelques semaines. Ce nouvel aménagement s'inscrit dans notre programme cœur de ville

Son objectif est de rendre le centre-ville plus attrayant, plus facile d'accès et plus valorisant pour le commerce local. Aujourd'hui, ce passage est quotidiennement emprunté par les riverains et les élèves des établissements scolaires qui se situent à proximité.

Un investissement de plus de 270 000 euros, aménagé sur l'emprise d'une maison d'habitation et d'un ancien fournil. Je remercie particulièrement l'Adjoint en charge des bâtiments d'avoir piloté ce projet et de lui avoir donné ce côté à la fois pratique mais aussi très qualitatif, ce qui n'était pas une mince affaire.

Il nous fallait donner un nom à ce passage, c'est pourquoi lors du dernier conseil municipal de décembre 2021, nous avons voté à l'unanimité de dénommer ce passage : Denis Bonnaudet, en mémoire de ce Chantonnaisien résistant et déporté de la seconde guerre mondiale.

Merci à la famille de M. Bonnaudet et à la section des UNC AFN du secteur de Chantonnay d'avoir pensé et organisé cette inauguration avec nous.

Un remerciement très appuyé à Laurence Kerbellec, notre adjointe en charge des cérémonies patriotiques pour ce moment de mémoire autour de la famille de l'adjudant Denis Bonnaudet.

Denis, Louis, Maximin BONNAUDET est né le 8 octobre 1906 au Fuiteau, commune de Chantonnay. Après son service militaire, il s'engage au sein de la Gendarmerie Nationale. Marié, père de deux enfants, il deviendra en 1942 Commandant de la Brigade de Preuilly-sur-Claise (Indre et Loire). En juillet 2014, Preuilly-sur-claise inaugurait sa nouvelle gendarmerie. Cette caserne est baptisée du nom de l'adjudant Denis Bonnaudet puis un éloge a été fait devant la plaque portant le nom de ce gendarme résistant.

Il oeuvrera pendant la guerre à permettre aux résistants et aux réfractaires du service de travail obligatoire (S.T.O) de déjouer les recherches et opérations d'arrestation jusqu'à ce jour du 27 juillet 1944 où à 6 heures, il est arrêté à Loches (37) avec trente-cinq de ses camarades, par les forces allemandes et la milice française. Incarcéré à Tours, puis transféré au camp de Neuengamme, il est incorporé au sein du Kommando de Wilhelmshaven jusqu'au 2 avril 1945. Ce jour-là, il est évacué par train sanitaire spécial, pour une destination inconnue dont il ne reviendra jamais.

Il est décédé le 7 avril 1945 en déportation.

Citations à titre posthume

*21 mars 1947 Croix de guerre 1939-1945 avec étoile de bronze,
20 avril 1949 Certificat d'appartenance à la Résistance Intérieure Française,
5 juillet 1951 Médaille militaire,
15 mars 1954 Carte de déporté politique.*

En ce 2 juillet 2022, comme un écho, la ville de Chantonnay poursuit sur ce chemin de mémoire avec la dénomination de ce passage.

C'est une manière pour nous de faire revenir ce résistant dans la commune de Chantonnay, sa ville natale, en tant que disparu.

Cette inauguration rappelle l'importance du devoir de mémoire et le respect qui est dû à ceux qui ont combattu pour défendre la Nation, alors même qu'elle traversait des jours sombres. Guidés depuis le 18 juin 1940 par le Général de Gaulle sur le chemin du refus de l'asservissement, beaucoup ont consenti jusqu'au sacrifice suprême pour que les générations futures puissent vivre libres, dans le respect de la devise de la République.

Sur les bancs de l'école de la République, dans les associations, dans l'espace public, la mémoire et la transmission sont d'exceptionnels outils de travail citoyen. Soyons des travailleurs de mémoire et de la transmission et puisse cette inauguration guider encore longtemps notre « marche » vers un avenir de paix et de liberté.

L'esprit de la Résistance perdure grâce aux associations patriotiques qui œuvrent sans relâche à entretenir la mémoire de ce conflit en organisant des manifestations.

Un travail aussi réalisé par l'Association pour le Mémorial de la Résistance et de la Déportation en Vendée (AMRDV), présidée par Michèle Turi, et son équipe. cette association qui a parcouru toute la Vendée pour collecter écrits, mémoires et photos des femmes et des hommes qui se sont levés contre l'occupant nazi et que nous avons accueilli à Chantonnay pour une exposition.

C'est aussi le rôle des Archives départementales de Vendée que de collecter sans cesse de nouveaux fonds d'archives publiques et privées, de les conserver afin qu'ils soient mis à la disposition de tous ceux qui s'intéressent à notre histoire et à la lutte pour la liberté et la démocratie.

« C'est contre l'oubli que nous faisons cette inauguration, à travers les lieux, à travers les âges. Dans le seul et unique but d'honorer, les actes de tous ces hommes, morts pour la liberté. »

Merci pour votre attention.

Isabelle MOINET,
Maire de Chantonnay